

flèche de papier trempé dans du perchlorure de fer. Un prépuce enlevé par l'écraseur est fort irrégulièrement coupé ; le malade souffre beaucoup, et la guérison exige plusieurs semaines, tandis que nous avons renvoyé plus d'un opéré par l'excision ordinaire, tout à fait guéri, ou dans un état de cicatrisation assez avancé pour lui permettre de marcher et de reprendre ses occupations actives, au bout de cinq ou six jours. Il a été question dans les journaux d'un lipôme de l'épaule enlevé par l'écraseur et dont la plaie avait été trois mois à se fermer, quoique l'opération eût été pratiquée par M. Chassaignac lui-même. La section, sèche et très-étroite au moment où elle est faite, s'élargit et ne tarde pas à présenter une surface souvent aussi large que celle produite par un instrument tranchant. Enfin les accidents traumatiques consécutifs nous paraissent au moins aussi redoutables, et nous ne comprenons pas qu'on puisse s'imaginer être à jamais à l'abri du tétanos par le simple usage de l'écraseur. C'est donc un instrument digne de prendre place parmi les plus ingénieux, capable de rendre des services spéciaux dans quelques cas exceptionnels dont l'étude ne paraît pas encore achevée, et qui n'est nullement appelé à changer la face de la chirurgie.

M. Maisonneuve, suivant les traces de M. Chassaignac, au point de vue théorique de la supériorité des sections plus ou moins sèches, par instruments mousses, n'a pas adopté l'écraseur linéaire et le proclame même inférieur au serre-nœud de Græfe, dont il fait exclusivement usage. Pour rendre cet instrument applicable à toutes les indications, il en a de trois grandeurs différentes : les plus petits appelés *serre-nœuds de trousse* ; les seconds, ou *constricteurs* proprement dits, sont d'une dimension double, et les troisièmes, réservés pour les amputations des membres, ont 0^m,40 de longueur et leur corde en fil de fer est formée de dix à douze brins d'un volume total de 0^m,008. Au lieu de faire rentrer les chefs de la ligature dans une canule arrondie, M. Maisonneuve les place dans un support transversal, ce qui donne un point d'appui plus résistant aux parties étreintes et préserve mieux des ruptures du fil de fer. C'est à des constricteurs du second degré que l'on a eu parfois recours pour embrasser et diviser le pédicule des tumeurs dans les opérations d'ovariotomie ; mais on les laissait appliqués jusqu'à la séparation par mortification des tissus, tandis que M. Maisonneuve s'en sert pour les *ligatures extemporanées*, comme il les nomme, c'est-à-dire agissant promptement et par section mousse à la façon de l'écraseur linéaire.

Les tentatives d'amputations de ce genre ont été très-sévèrement jugées et sont complètement abandonnées.

Le broiement s'applique à des corps dont les débris sont susceptibles d'être enlevés, comme un polype, un ganglion ramolli et ulcéré, un calcul vésical, ou à des parties abandonnées ensuite à l'absorption, comme le cristallin. (Voy. *Cataracte*.) On a vanté le broiement, qui mériterait plutôt, dans ce cas, le nom de *hachures* ou d'*incisions sous-cutanées multiples*, contre les lipômes et les tumeurs érectiles. Mais l'expérience n'a pas confirmé l'espérance de ceux qui avaient ajouté foi à l'efficacité de ce moyen.

La **rupture** est une division brusque et violente. On l'applique aux fausses ankyloses, aux cals vicieux, aux brides fibreuses très-résistantes, aux cicatrices irrégulières sèches et tendues. On rompt un corps dur, on déchire des parties molles. (Voy. *Ankylose, Cal vicieux*.)

Cautérisation. La *cautérisation* consiste dans l'application à nos tissus d'agents propres à en opérer la mortification, par combinaison chimique ou excès de température.

Ces agents se divisent en trois classes, sous le nom : 1^o de *cautères potentiels*, 2^o de *cautères actuels* ou *ignés*, 3^o de *cautères électriques*.

Les **cautères potentiels** ont des propriétés inhérentes, tandis que les *cautères actuels* empruntent au calorique l'action caustique dont ils ne jouissent pas par eux-mêmes ; aussi leur effet est-il momentané ou actuel.

Les cautères potentiels sont fort nombreux et se présentent sous trois états : *solides*, *mous* ou *liquides*.

1^o *Solides*. Ils comprennent la potasse et la soude concrètes, la chaux vive, l'azotate d'argent ou pierre infernale, le minium, l'alun calciné, le deutoxyde d'arsenic, le deutoxyde de cuivre, le deutochlorure et l'oxyde rouge de mercure etc.

Le *caustique Filhos* est composé de deux parties de potasse caustique et d'une partie de chaux vive. Le mélange est fusible, et l'on en fait des cylindres ou crayons solides, que l'on coule et que l'on conserve dans des tubes de plomb. Trois minutes suffisent en général pour faire avec ce caustique une eschare assez profonde sur des parties dénudées ou légèrement humectées.

2^o *Mous*. Ce sont la pommade ammoniacale de Gondret (voy. *Vésicatoires*) ; la pâte arsénicale de Rousselot, de Boyer etc., dont l'acide arsénieux forme la base ; quelques caustiques solides pulvérisés incorporés à une substance molle ou liquide etc.

La *pâte de Vienne* est un mélange de cinq parties de potasse caustique et de trois parties de chaux vive. On doit conserver la poudre ainsi formée dans un flacon à l'émeri parfaitement fermé.

BIBLIOTECA
FAC. DE MED. U. A. N. L.